



VILLE DE MENNECY

Evry, le 27 janvier 2017

13 FEV. 2017

Arrivé

SERVICES TECHNIQUES
ARRIVE

14 FEV. 2017

Division de l'Organisation
Scolaire
DOS 3

Contrôle de légalité des
actes des E.P.L.E

Réf. : 2017/DOS3

Affaire suivie par
Jean-Thierry BOHER

Téléphone
01 69 47 84 53

Fax
01 60 77 27 78

Mél.
ce.ia91.celjurid@ac-versailles.fr

site internet
www.ac-versailles.fr/dsden91
Boulevard de France
91012 Evry cedex

Madame l'adjointe au maire,

Par courrier du 15 novembre 2016, vous m'avez transmis pour avis, conformément aux articles L584-14-1 du code de l'environnement et L153-16 du code de l'urbanisme, le projet du règlement local de publicité (RLP) de la commune de Mennecy.

Il ressort du dossier, que la révision du R.L.P. arrêtée par délibération du conseil municipal le 04 novembre 2016, s'avère nécessaire pour d'une part, intégrer les récentes évolutions réglementaires et d'autre part, maîtriser l'intégration des supports publicitaires et des enseignes sur le territoire de la commune.

Sur le fond du dossier, compte tenu des éléments transmis et de mon domaine de compétence, ce projet n'appelle pas d'observation particulière de ma part.

Je vous prie de croire, Madame l'adjointe au maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Académique,

Lionel TARLET

Madame Anne-Marie DOUGNIAUX
Adjointe du maire, chargée de l'urbanisme
Mairie de MENNECY
BP n°1
91541 MENNECY Cedex